



DEROULEMENT DE LA CEREMONIE DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018



*Commémoration du Centième anniversaire
De la signature de l'Armistice du 11 Novembre 1918*

PARTIE NON OFFICIELLE :

08h30 : Une délégation se rendra sans formalisme sur le Carré Militaire 1914-1918 au Cimetière Communal de LURE (côté parking des Sources), pour y déposer deux gerbes (Souvenir Français et Ville de LURE). (Déposants : voir fiche annexe).

PARTIE OFFICIELLE

09h30 : Rassemblement des personnalités civiles et militaires devant le Monument aux Morts 1914-1918, rue de la Font en présence :

- *D'un Piquet d'Honneur de la base Aérienne 116,*
- *De la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,*
- *Des Porte-Drapeaux,*
- *Des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,*
- *De l'Harmonie Municipale,*
- *Des Personnalités civiles et militaires.*

Début de la cérémonie

Revue des troupes par l'Officier Supérieur de la BA 116, Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture de Haute Saône et Monsieur le Maire de LURE,

HONNEUR AU DRAPEAU (Au drapeau + Marseillaise)

Levée des Couleurs par deux Sapeurs-Pompiers

Présentation de la cérémonie par Monsieur Stéphane FRECHARD, Adjoint au Maire.

Lecture du message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC),

Lecture du message de Monsieur le Président de la République par Madame Sandrine ANSTETT-ROGRON, Secrétaire Générale de la Préfecture de Haute Saône,

HONNEUR AUX MORTS :

Appel des morts de 1918, par Messieurs René NOIROT et Jean BARI, anciens combattants, A chaque nom l'Assemblée répondra « mort pour la France ! »



DÉPÔTS DE GERBES (déposants : voir fiche annexe)

- *Gerbe de la Ville de Lure,*
- *Gerbe du Conseil Départemental de Haute Saône,*
- *Gerbe du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté,*
- *Gerbe de la Préfecture.*

Selon les conditions météorologiques, les dépôts de gerbes pourront être simultanés.

Aux Morts (Harmonie Municipale)

MINUTE DE SILENCE

MARSEILLAISE (premier couplet et refrain)

(Avec la participation des enfants de classes primaires des Écoles Publiques de LURE)

FIN DE LA PARTIE OFFICIELLE

Les Personnalités civiles et militaires vont saluer les Porte-Drapeaux et le piquet d'honneur.

Fin de la cérémonie officielle (annonce de Monsieur Stéphane FRECHARD) :

Le cortège se constitue et se dirige vers ***l'AUDITORIUM François MITTERRAND***:

- Les enfants du *Collège privé Sainte Anne Saint Joseph* livreront leur vision de cette guerre,
- Deux élèves du *Lycée Polyvalent Georges COLOMB* liront une correspondance de guerre entre époux,
- Monsieur ***Eric HOULLEY***, Troisième Vice-Président du Conseil Régional de Bourgogne - Franche-Comté, Maire de LURE, prononcera un discours.

Départ vers l'Espace COTIN :

- Exposition photographique du *Centre de Ressources Photographie* sur la « Grande Guerre ».
- Exposition d'objets d'époque (prêt de Monsieur Jonathan CROSSE),
- Un vin d'honneur sera servi aux participants à l'issue de la présentation.

Lundi 12 novembre 2018 à 14h30 :

Projection à l'Espace Intercommunal MÉLIES du film « un long week-end de fiançailles » de Jean-Pierre JEUNET. (5,00 €), dans le cadre du CinéBleu, suivi d'un pot de l'amitié.